

Communiqué de presse - Aubergenville- 10/06/2024

## La Mad Jacques organise pour la 1ère fois un événement paddle sur la Seine !

Du 31 août au 1<sup>er</sup> septembre aura lieu la première aventure Mad Jacques Paddle, qui va rassembler de nombreux paddler au départ du Club de Canoë kayak de Mantes-la-Jolie. Organisé avec le soutien de l'OTI Terres de Seine, l'office de tourisme intercommunal des 73 villes de la Communauté Urbaine Grand Paris Seine & Oise et de ses partenaires, l'événement a pour ambition de faire découvrir la richesse des bords de Seine à 30 minutes de Paris au Nord-Ouest des Yvelines à plus de 300 jacquotes et jacquots.

### Evadez-vous près de chez vous !

*« C'est avec une grande joie et une immense fierté que nous accueillons cet été la Mad Jacques Paddle Terres de Seine. Notre territoire, terre d'évènements, riche en patrimoine et en paysages est l'écrin naturel pour recevoir ce type de micro aventure et propose une alternative authentique pour voyager loin près de chez soi. La Mad Jacques, cette aventure festive en pleine nature positionne le territoire comme une destination durable en favorisant l'écomobilité et en privilégiant les acteurs locaux, les producteurs et les artisans 100% locaux ! Et notre ambition est de faire revenir au moins 40% des participants dans les 12 prochains mois. »*

**Sandrine Berno Dos Santos**, Maire de Poissy, Vice-Présidente GPS&O déléguée au tourisme

### Informations à retenir

2 jours de découverte des bords de la Seine entre Mantes-La-Jolie et Port Ilon, port de plaisance à Saint-Martin-la-Garenne, en paddle

- Objectifs "initiation" et "changement d'air" pour montrer que le paddle se pratique facilement sur la Seine toute l'année, et qu'on peut vivre une vraie aventure à seulement 1h de Paris en RER ou transilien.
- Après le parcours en paddle, les participants arriveront à Port de l'Ilon en fin d'après-midi le samedi, le village "arrivée" de cette Mad Jacques où se tiendront plein d'animations jusqu'au dimanche après-midi, gratuites et ouvertes à tous les habitants du territoire.
- Site web de l'événement : [lien ici](#).
- Page Instagram de la Mad Jacques, principal canal de communication autour de l'événement : [lien ici](#).

### Le parcours

**Samedi** : départ de la gare de Mantes Station à Mantes-La-Jolie, direction les bords de la Seine direct ! Départ entre 9h et 11h, les participants déposent leurs sacs, puis c'est parti pour l'aventure : test des gilets, briefing pagaie, et une journée de 12 km de paddle !

Au programme :

- ✓ Des checkpoints avec des animations (comme la fanfare nautique) et des défis (comme la pyramide humaine sur l'eau).

- ✓ Un ravito guinguette au Cercle de Voile de Follainville-Dennemont
- ✓ Un déjeuner sur les berges de la Seine, à la mise à l'eau de Guernes
- ✓ Des baignades plus ou moins volontaires
- ✓ Et au fil de l'eau : du paysage bucolique à foison, entre champs, vieux pont en pierre et lisières, tout un monde champêtre qu'on ne soupçonne pas si proche de Paris

A l'arrivée, du samedi 15h au dimanche 17h : arrivée à Port de l'Ilon, sur un immense plan d'eau qui jouxte le fleuve. Un village dressé pour 24h attend tous les participants avec une multitude d'animations: olympiades, loto géant, dj set, fanfare, découvertes des savoir-faire locaux, yoga, foodtrucks locaux, massage, dégustation de produits locaux, animations sur l'eau, marché de producteurs...

Le festival est **ouvert à tous, gratuitement.**

*« C'est un grand plaisir d'accueillir un événement de cette dimension sur notre commune. Cela permet de mettre en valeur un élément essentiel du patrimoine communal: le port de l'Ilon, plus grand port de plaisance d'Île de France et petit coin de paradis. Il était un lieu tout désigné pour accueillir cette manifestation qui met en avant les valeurs rurales, patrimoniales locales et environnementales que nous défendons ici. »*

**Stéphan Champagne**, Maire de Saint-Martin-la-Garenne, Vice-Président GPS&O délégué à la gestion des déchets

### Le territoire impliqué

L'Office de tourisme intercommunal Terres de Seine a pour mission de promouvoir et développer l'offre de tourisme et de loisirs sur le territoire de la communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise, qui s'étend sur 73 villes à l'ouest de Paris. Plus d'infos sur : [www.terres-de-seine.fr](http://www.terres-de-seine.fr).

Cette édition est coordonnée par Terres de Seine, avec **le soutien de la Communauté Urbaine Grand Paris Seine & Oise** et l'aide active des collectivités traversées par l'événement : la Ville de Mantes-la-Jolie, la Ville de Saint-Martin-la-Garenne, le port de plaisance Port de l'Ilon, la ville de Guernes et VNF.

Ainsi que les partenaires associatifs : l'AS Mantaise, les Dragon Ladies, le Cercle de Voile de Dennemont.

*« Accueillir la Mad Jacques, un événement original et moteur en phase avec l'ADN du territoire, répond à un besoin de sensibiliser des aventuriers épicuriens, sensibles à l'écomobilité et ayant soif de terroirs de proximité ».*

**Xavier Cadilhac**, Directeur OTI Terres de Seine

### La Mad Jacques

Depuis 2017, la Mad Jacques crée des courses d'aventure à travers la France. **Leur objectif : faire voyager moins loin mais mieux en envoyant des centaines de participants explorer des coins insoupçonnés du pays en stop, à vélo, en paddle, en trek et en canoë.** A date, c'est plus de 40 000 personnes qui ont pu découvrir les coins les plus reculés de France, sur plus de 20 territoires différents.

**C'est la première fois que la Mad Jacques organise une aventure en paddle**, avec toujours le même objectif: continuer de déconstruire nos pratiques de voyage, en mettant en avant la richesse de l'itinéraire et du territoire traversé, en termes de paysages, de patrimoine et de terroir...

**Quelques images** - Visuels du site disponibles sur demande



### **Contacts presse**

#### **Mad Jacques :**

Charlotte Choupot, 06 75 74 94 86, [charlotte.choupot@davidavai.co](mailto:charlotte.choupot@davidavai.co)

#### **OTI Terres de Seine :**

Frédérique Bony : 06 09 28 38 80, [fbony@terres-de-seine.fr](mailto:fbony@terres-de-seine.fr)